

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe P USD – LU1755395651

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 1^{er} janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en USD. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement: L'objectif d'investissement de ce Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme dans le cadre d'une approche multi-stratégie visant à réaliser la performance absolue.

Politique d'investissement: La philosophie d'investissement est d'identifier, dans l'univers des sociétés principalement européennes, des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate, et d'anticiper un événement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes catégories d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la catégorie d'actifs les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'événement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a mis en oeuvre une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché, (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux événements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Le Compartiment est géré activement et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachats et liquidité: Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Politique de distribution: Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

Investisseurs visés :

Cette catégorie P peut être souscrite (excepté par les «US Persons»), à la discrétion de la Société de gestion, par les investisseurs répondant aux critères d'éligibilité suivants: (a) les investisseurs particuliers investissant par l'intermédiaire d'un distributeur dès lors que ce distributeur: i. n'est pas autorisé en vertu des lois et réglementations locales à percevoir et/ou conserver des commissions ou tout autre avantage non monétaire; et/ou ii. fournit des services de gestion de portefeuille ou des conseils en investissement de façon indépendante (concernant les distributeurs intégrés dans l'Union européenne, ces services étant définis dans la directive MiFID II); et/ou iii. fournit des conseils non indépendants et a convenu avec l'investisseur de ne pas recevoir ou conserver des commissions; et (b) des investisseurs institutionnels. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement.

Il n'y a pas d'investissement minimum.

Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

Informations pratiques

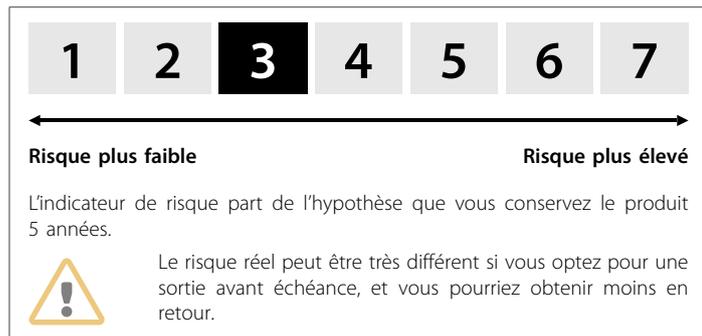
Dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Informations complémentaires: Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur www.boussard-gavaudan.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2021 et 30 novembre 2022.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 avril 2016 et 30 avril 2021.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2013 et 31 janvier 2018.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		\$ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 4.765 -52,4 %	\$ 4.767 -13,8 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 9.229 -7,7 %	\$ 9.406 -1,2 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 10.377 3,8 %	\$ 11.321 2,5 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 11.545 15,5 %	\$ 12.637 4,8 %

Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) \$ 10.000 est investi.

Exemple d'investissement \$ 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	\$ 210	\$ 926
Incidence des coûts annuels*	2,1 %	1,6 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,1 % avant déduction des coûts et de 2,5 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	jusqu'à \$ 0
Coûts de sortie	0,00 % , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à \$ 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,43 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	\$ 143
Coûts de transaction	0,67 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	\$ 67
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 15 % de la surperformance du produit au-dessus du High Water mark («HWM»). Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	\$ 0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à info@bgam-fr.com. Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1755395651/en/KID/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 4 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1755395651/en/KID/>.

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe R1 EUR – LU1537769033

Initiateur du PRIIP: Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 1^{er} janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en EUR. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement: L'objectif d'investissement de ce Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme dans le cadre d'une approche multi-stratégie visant à réaliser la performance absolue.

Politique d'investissement: La philosophie d'investissement est d'identifier, dans l'univers des sociétés principalement européennes, des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate, et d'anticiper un événement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes catégories d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la catégorie d'actifs les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'événement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a mis en oeuvre une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché, (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux événements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Le Compartiment est géré activement et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachats et liquidité: Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Politique de distribution: Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

Investisseurs visés:

Cette catégorie R1 convient à tous les types d'investisseurs (particuliers, institutionnels, hormis les «US Persons»). L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement.

Il n'y a pas d'investissement minimum.

Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

Informations pratiques

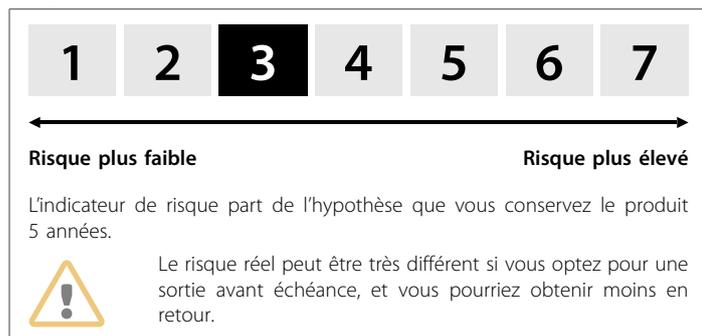
Dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Informations complémentaires: Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur www.boussard-gavaudan.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2021 et 30 novembre 2022.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 avril 2016 et 30 avril 2021.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2013 et 31 janvier 2018.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 4.793 -52,1 %	€ 5.082 -12,7 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 9.139 -8,6 %	€ 9.374 -1,3 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 10.337 3,4 %	€ 10.945 1,8 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 11.460 14,6 %	€ 12.034 3,8 %

Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) € 10.000 est investi.

Exemple d'investissement € 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 359	€ 1.248
Incidence des coûts annuels*	3,6 %	2,2 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,0% avant déduction des coûts et de 1,8% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	jusqu'à € 0
Coûts de sortie	0,00 % , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à € 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,91 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	€ 291
Coûts de transaction	0,67 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	€ 67
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 15 % de la surperformance du produit au-dessus du High Water mark («HWM»). Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	€ 1

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à info@bgam-fr.com. Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1537769033/en/KID/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 1 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1537769033/en/KID/>.

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe R1 USD – LU1537769116

Initiateur du PRIIP: Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 1^{er} janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en USD. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement: L'objectif d'investissement de ce Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme dans le cadre d'une approche multi-stratégie visant à réaliser la performance absolue.

Politique d'investissement: La philosophie d'investissement est d'identifier, dans l'univers des sociétés principalement européennes, des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate, et d'anticiper un événement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes catégories d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la catégorie d'actifs les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'événement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a mis en oeuvre une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché, (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux événements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Le Compartiment est géré activement et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachats et liquidité: Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Politique de distribution: Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

Investisseurs visés :

Cette catégorie R1 convient à tous les types d'investisseurs (particuliers, institutionnels, hormis les «US Persons»). L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement.

Il n'y a pas d'investissement minimum.

Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

Informations pratiques

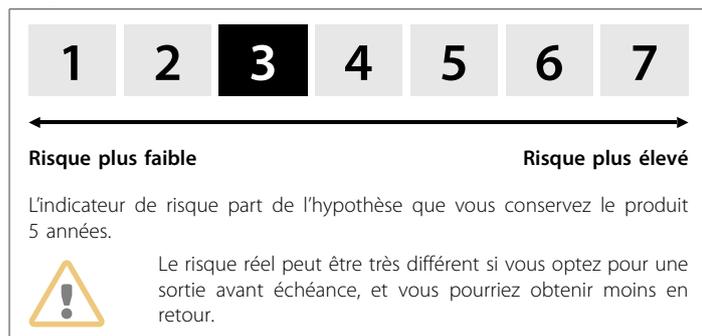
Dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Informations complémentaires: Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur www.boussard-gavaudan.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 mars 2015 et 31 mars 2020.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29 juillet 2017 et 29 juillet 2022.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 août 2017 et 31 août 2022.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		\$ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 4.816 -51,8 %	\$ 5.086 -12,7 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 8.839 -11,6 %	\$ 9.293 -1,5 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 10.274 2,7 %	\$ 10.440 0,9 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 11.460 14,6 %	\$ 11.120 2,2 %

Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) \$ 10.000 est investi.

Exemple d'investissement \$ 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	\$ 359	\$ 1.098
Incidence des coûts annuels*	3,6 %	2,0 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,9% avant déduction des coûts et de 0,9% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	jusqu'à \$ 0
Coûts de sortie	0,00 % , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à \$ 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,90 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	\$ 290
Coûts de transaction	0,67 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	\$ 67
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 15 % de la surperformance du produit au-dessus du High Water mark («HWM»). Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	\$ 1

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à info@bgam-fr.com. Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1537769116/en/KID/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 1 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1537769116/en/KID/>.

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe R EUR – LU1136399976

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 1^{er} janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en EUR. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement: L'objectif d'investissement de ce Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme dans le cadre d'une approche multi-stratégie visant à réaliser la performance absolue.

Politique d'investissement: La philosophie d'investissement est d'identifier, dans l'univers des sociétés principalement européennes, des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate, et d'anticiper un événement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes catégories d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la catégorie d'actifs les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'événement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a mis en oeuvre une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché, (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux événements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Le Compartiment est géré activement et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachats et liquidité: Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Politique de distribution: Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

Investisseurs visés :

Cette catégorie R convient à tous les types d'investisseurs (particuliers, institutionnels, hormis les «US Persons»). Depuis le 1er janvier 2017, détenir cette Catégorie d'actions est réservé aux investisseurs qui ont souscrit avant le 31 décembre 2016, et définis ci-dessus comme early investors («Early Investors»). Passé cette date, cette Catégorie d'actions sera fermée à de nouvelles souscriptions, excepté pour les Early Investors. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement.

Il n'y a pas d'investissement minimum.

Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

Informations pratiques

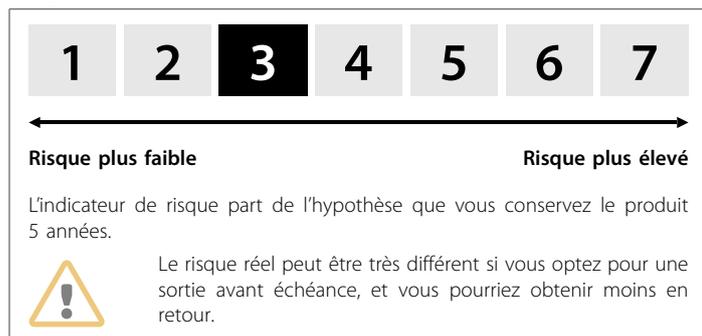
Dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Informations complémentaires: Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur www.boussard-gavaudan.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2021 et 30 novembre 2022.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2017 et 31 janvier 2022.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2013 et 31 janvier 2018.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 4.788 -52,1 %	€ 5.080 -12,7 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 9.084 -9,2 %	€ 9.232 -1,6 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 10.173 1,7 %	€ 10.370 0,7 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 11.384 13,8 %	€ 11.684 3,2 %

Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) € 10.000 est investi.

Exemple d'investissement € 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 330	€ 1.821
Incidence des coûts annuels*	3,3 %	3,3 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,0% avant déduction des coûts et de 0,7% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	jusqu'à € 0
Coûts de sortie	0,00 % , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à € 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,41 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	€ 241
Coûts de transaction	0,67 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	€ 67
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,21 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 15% de la surperformance du produit au-dessus du High Water mark («HWM»). Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	€ 21

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à info@bgam-fr.com. Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1136399976/en/KID/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 7 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1136399976/en/KID/>.

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe R GBP – LU1304492041

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 1^{er} janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en GBP. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement: L'objectif d'investissement de ce Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme dans le cadre d'une approche multi-stratégie visant à réaliser la performance absolue.

Politique d'investissement: La philosophie d'investissement est d'identifier, dans l'univers des sociétés principalement européennes, des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate, et d'anticiper un événement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes catégories d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la catégorie d'actifs les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'événement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a mis en oeuvre une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché, (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux événements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Le Compartiment est géré activement et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachats et liquidité: Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Politique de distribution: Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

Investisseurs visés :

Cette catégorie R convient à tous les types d'investisseurs (particuliers, institutionnels, hormis les «US Persons»). Depuis le 1er janvier 2017, détenir cette Catégorie d'actions est réservé aux investisseurs qui ont souscrit avant le 31 décembre 2016, et définis ci-dessus comme early investors («Early Investors»). Passé cette date, cette Catégorie d'actions sera fermée à de nouvelles souscriptions, excepté pour les Early Investors. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement.

Il n'y a pas d'investissement minimum.

Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

Informations pratiques

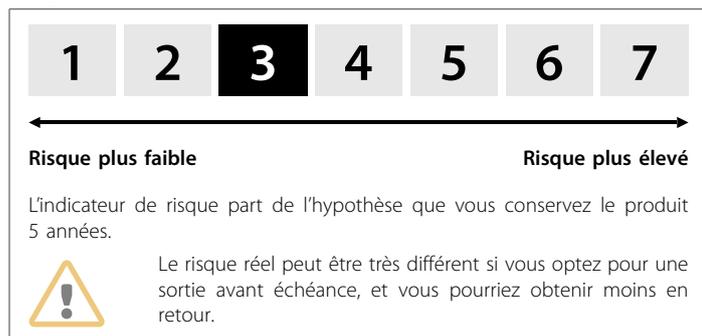
Dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Informations complémentaires: Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur www.boussard-gavaudan.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2021 et 30 novembre 2022.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 27 novembre 2014 et 27 novembre 2019.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2013 et 31 janvier 2018.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		£ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 4.700 -53,0 %	£ 4.996 -13,0 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 9.175 -8,3 %	£ 9.379 -1,3 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 10.291 2,9 %	£ 11.052 2,0 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 11.472 14,7 %	£ 12.272 4,2 %

Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) £ 10.000 est investi.

Exemple d'investissement £ 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	£ 339	£ 1.470
Incidence des coûts annuels*	3,4 %	2,6 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,6% avant déduction des coûts et de 2,0% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	jusqu'à £ 0
Coûts de sortie	0,00 % , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à £ 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,41 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	£ 241
Coûts de transaction	0,67 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	£ 67
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,30 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 15 % de la surperformance du produit au-dessus du High Water mark («HWM»). Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	£ 30

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à info@bgam-fr.com. Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1304492041/en/KID/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 5 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1304492041/en/KID/>.

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe R USD – LU1304491829

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 1^{er} janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en USD. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement: L'objectif d'investissement de ce Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme dans le cadre d'une approche multi-stratégie visant à réaliser la performance absolue.

Politique d'investissement: La philosophie d'investissement est d'identifier, dans l'univers des sociétés principalement européennes, des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate, et d'anticiper un événement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes catégories d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la catégorie d'actifs les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'événement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a mis en oeuvre une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché, (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux événements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Le Compartiment est géré activement et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachats et liquidité: Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Politique de distribution: Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

Investisseurs visés :

Cette catégorie R convient à tous les types d'investisseurs (particuliers, institutionnels, hormis les «US Persons»). Depuis le 1er janvier 2017, détenir cette Catégorie d'actions est réservé aux investisseurs qui ont souscrit avant le 31 décembre 2016, et définis ci-dessus comme early investors («Early Investors»). Passé cette date, cette Catégorie d'actions sera fermée à de nouvelles souscriptions, excepté pour les Early Investors. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement.

Il n'y a pas d'investissement minimum.

Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

Informations pratiques

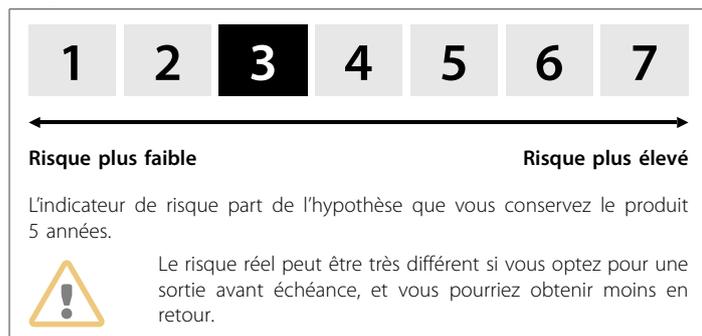
Dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Informations complémentaires: Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur www.boussard-gavaudan.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2021 et 30 novembre 2022.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 26 février 2016 et 26 février 2021.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2013 et 31 janvier 2018.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		\$ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 4.783 -52,2 %	\$ 5.146 -12,4 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 9.350 -6,5 %	\$ 9.393 -1,2 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 10.347 3,5 %	\$ 11.487 2,8 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 11.463 14,6 %	\$ 12.326 4,3 %

Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) \$ 10.000 est investi.

Exemple d'investissement \$ 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	\$ 353	\$ 2.045
Incidence des coûts annuels*	3,5 %	3,4 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,2% avant déduction des coûts et de 2,8% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	jusqu'à \$ 0
Coûts de sortie	0,00 % , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à \$ 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,40 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	\$ 240
Coûts de transaction	0,67 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	\$ 67
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,46 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 15 % de la surperformance du produit au-dessus du High Water mark («HWM»). Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	\$ 46

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à info@bgam-fr.com. Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1304491829/en/KID/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 6 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1304491829/en/KID/>.

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe S EUR – LU1136398499

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 1^{er} janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en EUR. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement : L'objectif d'investissement de ce Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme dans le cadre d'une approche multi-stratégie visant à réaliser la performance absolue.

Politique d'investissement : La philosophie d'investissement est d'identifier, dans l'univers des sociétés principalement européennes, des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate, et d'anticiper un événement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes catégories d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la catégorie d'actifs les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'événement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a mis en oeuvre une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché, (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux événements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Le Compartiment est géré activement et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachats et liquidité : Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Politique de distribution : Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

Investisseurs visés :

Cette catégorie S convient, à la discrétion de la société de gestion, au personnel (hormis les «US Persons») et aux autres parties liées du gestionnaire en investissements, de la société de gestion et de leurs sociétés affiliées. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement.

Il n'y a pas d'investissement minimum.

Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

Informations pratiques

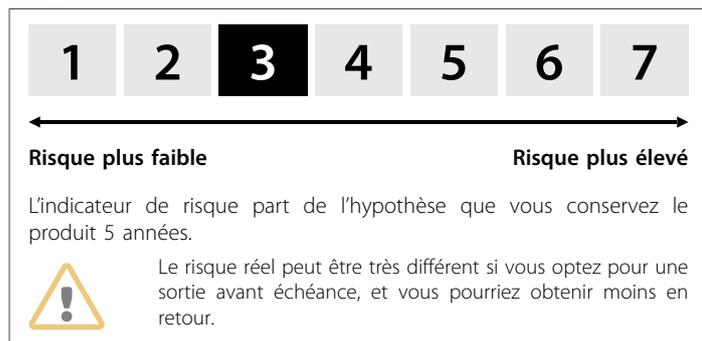
Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Informations complémentaires : Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur www.boussard-gavaudan.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2021 et 30 novembre 2022.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 avril 2016 et 30 avril 2021.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2013 et 31 janvier 2018.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 4.794 -52,1 %	€ 5.082 -12,7 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 9.200 -8,0 %	€ 9.374 -1,3 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 10.377 3,8 %	€ 11.285 2,5 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 11.574 15,7 %	€ 12.759 5,0 %

Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) € 10.000 est investi.

Exemple d'investissement € 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 158	€ 915
Incidence des coûts annuels*	1,6%	1,6%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,1% avant déduction des coûts et de 2,5% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00% , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	jusqu'à € 0
Coûts de sortie	0,00% , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à € 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,91% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	€ 91
Coûts de transaction	0,67% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	€ 67
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,00% . Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€ 0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (« RHP ») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à info@bgam-fr.com. Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1136398499/en/KID/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 8 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1136398499/en/KID/>.

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe S GBP – LU1136399893

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 1^{er} janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en GBP. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement: L'objectif d'investissement de ce Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme dans le cadre d'une approche multi-stratégie visant à réaliser la performance absolue.

Politique d'investissement: La philosophie d'investissement est d'identifier, dans l'univers des sociétés principalement européennes, des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate, et d'anticiper un événement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes catégories d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la catégorie d'actifs les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'événement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a mis en oeuvre une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché, (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux événements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Le Compartiment est géré activement et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachats et liquidité: Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Politique de distribution: Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

Investisseurs visés :

Cette catégorie S convient, à la discrétion de la société de gestion, au personnel (hormis les «US Persons») et aux autres parties liées du gestionnaire en investissements, de la société de gestion et de leurs sociétés affiliées. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Il n'y a pas d'investissement minimum.

Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

Informations pratiques

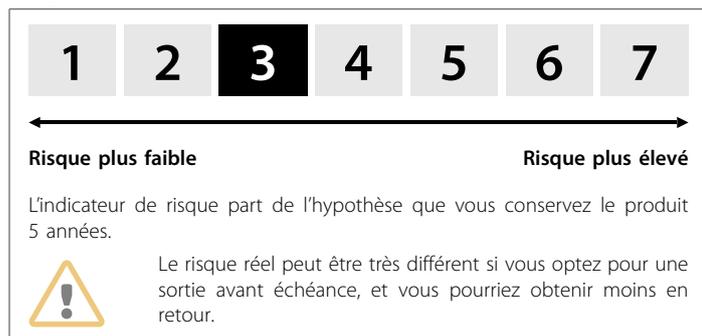
Dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Informations complémentaires: Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur www.boussard-gavaudan.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 mars 2015 et 31 mars 2020.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 août 2016 et 31 août 2021.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2013 et 31 janvier 2018.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		£ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 8.212 -17,9%	£ 7.584 -5,4%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 8.733 -12,7%	£ 8.629 -2,9%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 10.232 2,3%	£ 10.840 1,6%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 12.947 29,5%	£ 11.997 3,7%

Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) £ 10.000 est investi.

Exemple d'investissement £ 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	£ 158	£ 879
Incidence des coûts annuels*	1,6%	1,6%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,2% avant déduction des coûts et de 1,6% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00% , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	jusqu'à £ 0
Coûts de sortie	0,00% , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à £ 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,91% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	£ 91
Coûts de transaction	0,67% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	£ 67
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,00% . Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	£ 0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (« RHP ») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à info@bgam-fr.com. Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1136399893/en/KID/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 1 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1136399893/en/KID/>.

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe S USD – LU1136398655

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 1^{er} janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en USD. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement: L'objectif d'investissement de ce Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme dans le cadre d'une approche multi-stratégie visant à réaliser la performance absolue.

Politique d'investissement: La philosophie d'investissement est d'identifier, dans l'univers des sociétés principalement européennes, des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate, et d'anticiper un événement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes catégories d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la catégorie d'actifs les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'événement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a mis en oeuvre une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché, (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux événements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Le Compartiment est géré activement et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachats et liquidité: Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Politique de distribution: Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

Investisseurs visés :

Cette catégorie S convient, à la discrétion de la société de gestion, au personnel (hormis les «US Persons») et aux autres parties liées du gestionnaire en investissements, de la société de gestion et de leurs sociétés affiliées. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement.

Il n'y a pas d'investissement minimum.

Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

Informations pratiques

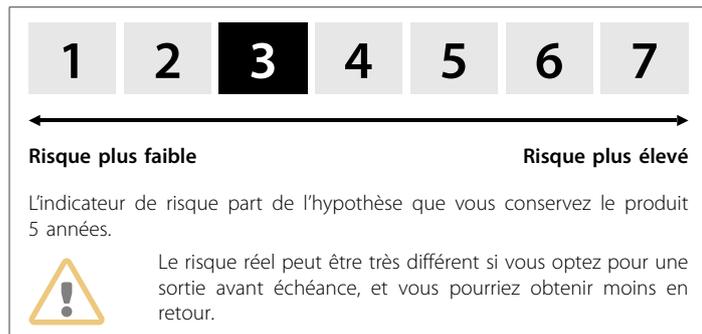
Dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Informations complémentaires: Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur www.boussard-gavaudan.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2021 et 30 novembre 2022.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28 février 2015 et 28 février 2020.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2013 et 31 janvier 2018.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		\$ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 8.212 -17,9%	\$ 7.584 -5,4%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 9.200 -8,0%	\$ 9.374 -1,3%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 10.382 3,8%	\$ 11.458 2,8%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 13.170 31,7%	\$ 14.437 7,6%

Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) \$ 10.000 est investi.

Exemple d'investissement \$ 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	\$ 158	\$ 941
Incidence des coûts annuels*	1,6%	1,6%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,4% avant déduction des coûts et de 2,8% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00% , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	jusqu'à \$ 0
Coûts de sortie	0,00% , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à \$ 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,91% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	\$ 91
Coûts de transaction	0,67% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	\$ 67
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,00% . Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	\$ 0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (« RHP ») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à info@bgam-fr.com. Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1136398655/en/KID/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 1 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1136398655/en/KID/>.

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe Z EUR – LU1063708694

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 1^{er} janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en EUR. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement: L'objectif d'investissement de ce Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme dans le cadre d'une approche multi-stratégie visant à réaliser la performance absolue.

Politique d'investissement: La philosophie d'investissement est d'identifier, dans l'univers des sociétés principalement européennes, des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate, et d'anticiper un événement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes catégories d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la catégorie d'actifs les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'événement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a mis en oeuvre une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché, (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux événements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Le Compartiment est géré activement et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachats et liquidité: Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Politique de distribution: Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

Investisseurs visés :

Cette catégorie Z convient à toutes les catégories d'investisseurs (particuliers, institutionnels) («early investors») (excepté les «US Persons»), y compris, mais sans s'y limiter, les investisseurs considérés comme des professionnels du secteur financier en vertu de la loi luxembourgeoise du 5 avril 1993 ou d'une quelconque loi applicable ailleurs, qui réalisent des investissements en leur nom propre et qui remplissent en outre l'une des conditions suivantes: (a) ils réalisent les investissements pour leur propre compte; (b) ils réalisent les investissements pour le compte de leurs clients dans le cadre d'un contrat de gestion d'actifs; ou (c) ils réalisent les investissements pour le compte de leurs clients dans le cadre d'une relation de conseil établie par écrit et soumise à un accord de commission distinct. Depuis le 1er janvier 2017, détenir cette Catégorie d'actions est réservé aux investisseurs qui ont souscrit avant le 31 décembre 2016, et définis ci-dessus comme early investors («Early Investors»). Passé cette date, cette Catégorie d'actions sera fermée à de nouvelles souscriptions, excepté pour les Early Investors. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement.

L'investissement minimum est de EUR 1,000,000.

Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

Informations pratiques

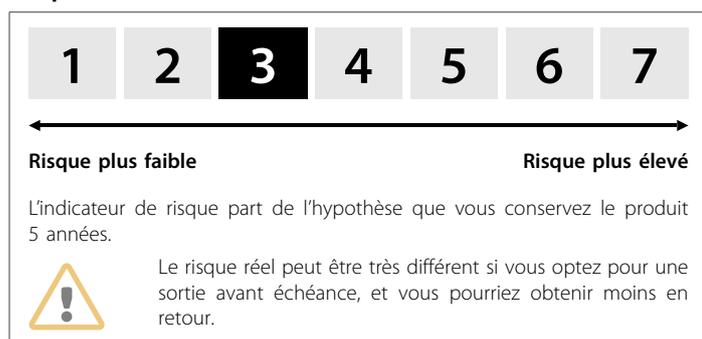
Dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Informations complémentaires: Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur www.boussard-gavaudan.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2021 et 30 novembre 2022.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2017 et 31 janvier 2022.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2013 et 31 janvier 2018.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 4.796 -52,0 %	€ 5.099 -12,6 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 9.170 -8,3 %	€ 9.325 -1,4 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 10.286 2,9 %	€ 10.888 1,7 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 11.432 14,3 %	€ 12.239 4,1 %

Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) € 10.000 est investi.

Exemple d'investissement € 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 228	€ 1.288
Incidence des coûts annuels*	2,3 %	2,3 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,0% avant déduction des coûts et de 1,7% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	jusqu'à € 0
Coûts de sortie	0,00 % , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à € 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,41 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	€ 141
Coûts de transaction	0,67 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	€ 67
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 10% de la surperformance du produit au-dessus du High Water mark («HWM»). Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	€ 20

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à info@bgam-fr.com. Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1063708694/en/KID/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 8 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1063708694/en/KID/>.

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe Z GBP – LU1063708934

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 1^{er} janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en GBP. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement: L'objectif d'investissement de ce Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme dans le cadre d'une approche multi-stratégie visant à réaliser la performance absolue.

Politique d'investissement: La philosophie d'investissement est d'identifier, dans l'univers des sociétés principalement européennes, des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate, et d'anticiper un événement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes catégories d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la catégorie d'actifs les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'événement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a mis en oeuvre une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché, (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux événements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Le Compartiment est géré activement et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachats et liquidité: Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Politique de distribution: Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

Investisseurs visés :

Cette catégorie Z convient à toutes les catégories d'investisseurs (particuliers, institutionnels) («early investors») (excepté les «US Persons»), y compris, mais sans s'y limiter, les investisseurs considérés comme des professionnels du secteur financier en vertu de la loi luxembourgeoise du 5 avril 1993 ou d'une quelconque loi applicable ailleurs, qui réalisent des investissements en leur nom propre et qui remplissent en outre l'une des conditions suivantes: (a) ils réalisent les investissements pour leur propre compte; (b) ils réalisent les investissements pour le compte de leurs clients dans le cadre d'un contrat de gestion d'actifs; ou (c) ils réalisent les investissements pour le compte de leurs clients dans le cadre d'une relation de conseil établie par écrit et soumise à un accord de commission distinct. Depuis le 1er janvier 2017, détenir cette Catégorie d'actions est réservé aux investisseurs qui ont souscrit avant le 31 décembre 2016, et définis ci-dessus comme early investors («Early Investors»). Passé cette date, cette Catégorie d'actions sera fermée à de nouvelles souscriptions, excepté pour les Early Investors. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement.

L'investissement minimum est de GBP 1,000,000.

Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

Informations pratiques

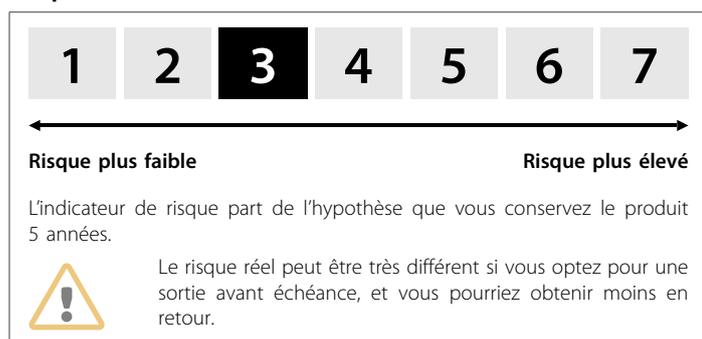
Dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Informations complémentaires: Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur www.boussard-gavaudan.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2021 et 30 novembre 2022.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 26 février 2016 et 26 février 2021.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2013 et 31 janvier 2018.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		£ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 4.715 -52,9 %	£ 5.032 -12,8 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 9.279 -7,2 %	£ 9.459 -1,1 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 10.357 3,6 %	£ 11.367 2,6 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 11.495 15,0 %	£ 12.550 4,7 %

Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) £ 10.000 est investi.

Exemple d'investissement £ 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	£ 239	£ 1.420
Incidence des coûts annuels*	2,4 %	2,4 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,0% avant déduction des coûts et de 2,6% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	jusqu'à £ 0
Coûts de sortie	0,00 % , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à £ 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,42 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	£ 142
Coûts de transaction	0,67 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	£ 67
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,30 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 10% de la surperformance du produit au-dessus du High Water mark («HWM»). Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	£ 30

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à info@bgam-fr.com. Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1063708934/en/KID/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 7 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1063708934/en/KID/>.

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe Z USD – LU1063708850

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 1^{er} janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en USD. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement: L'objectif d'investissement de ce Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme dans le cadre d'une approche multi-stratégie visant à réaliser la performance absolue.

Politique d'investissement: La philosophie d'investissement est d'identifier, dans l'univers des sociétés principalement européennes, des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate, et d'anticiper un événement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes catégories d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la catégorie d'actifs les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'événement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a mis en oeuvre une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché, (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux événements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Le Compartiment est géré activement et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachats et liquidité: Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Politique de distribution: Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

Investisseurs visés :

Cette catégorie Z convient à toutes les catégories d'investisseurs (particuliers, institutionnels) («early investors») (excepté les «US Persons»), y compris, mais sans s'y limiter, les investisseurs considérés comme des professionnels du secteur financier en vertu de la loi luxembourgeoise du 5 avril 1993 ou d'une quelconque loi applicable ailleurs, qui réalisent des investissements en leur nom propre et qui remplissent en outre l'une des conditions suivantes: (a) ils réalisent les investissements pour leur propre compte; (b) ils réalisent les investissements pour le compte de leurs clients dans le cadre d'un contrat de gestion d'actifs; ou (c) ils réalisent les investissements pour le compte de leurs clients dans le cadre d'une relation de conseil établie par écrit et soumise à un accord de commission distinct. Depuis le 1er janvier 2017, détenir cette Catégorie d'actions est réservé aux investisseurs qui ont souscrit avant le 31 décembre 2016, et définis ci-dessus comme early investors («Early Investors»). Passé cette date, cette Catégorie d'actions sera fermée à de nouvelles souscriptions, excepté pour les Early Investors. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement.

L'investissement minimum est de USD 1,000,000.

Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

Informations pratiques

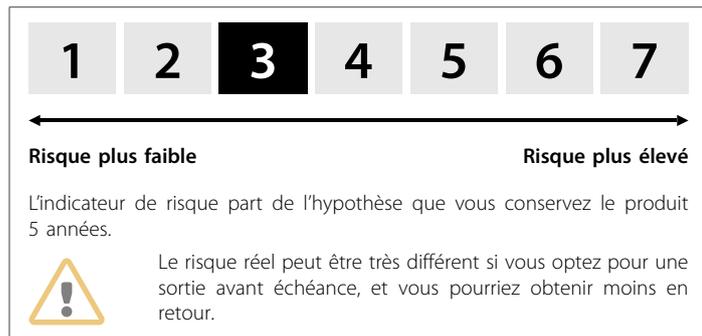
Dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Informations complémentaires: Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur www.boussard-gavaudan.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Cela évalue les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit à un niveau faible à modéré, et si les conditions de marché venaient à se détériorer, il est peu susceptibles de que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Tous les risques affectant le produit ne sont pas repris de manière adéquate dans l'indicateur de risque synthétique (SRI).

Cette notation ne prend pas en compte d'autres facteurs de risque qui devraient être pris en considération avant d'investir, y compris le risque de surexposition dès lors que le niveau attendu de levier de ce produit est de 1.500 % de sa valeur liquidative, mais il ne s'agit aucunement d'une limite.

Ce produit ne comporte aucune protection à l'égard des performances futures du marché, de sorte que vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Au-delà des risques intégrés dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent affecter la performance du fonds. Veuillez vous référer au prospectus du fonds, disponible sans frais sur www.boussard-gavaudan.com.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 juillet 2015 et 31 juillet 2020.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28 décembre 2012 et 28 décembre 2017.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 septembre 2017 et 30 septembre 2022.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		\$ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 4.852 -51,5 %	\$ 4.899 -13,3 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 9.034 -9,7 %	\$ 10.507 1,0 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 10.512 5,1 %	\$ 11.680 3,2 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 12.068 20,7 %	\$ 13.671 6,5 %

Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) \$ 10.000 est investi.

Exemple d'investissement \$ 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	\$ 238	\$ 1.480
Incidence des coûts annuels*	2,4 %	2,5 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,6% avant déduction des coûts et de 3,2% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	jusqu'à \$ 0
Coûts de sortie	0,00 % , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à \$ 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,41 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	\$ 141
Coûts de transaction	0,67 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	\$ 67
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,29 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 10% de la surperformance du produit au-dessus du High Water mark («HWM»). Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	\$ 29

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à info@bgam-fr.com. Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1063708850/en/KID/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 7 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1063708850/en/KID/>.

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe I EUR – LU1537768738

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 1^{er} janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en EUR. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement: L'objectif d'investissement de ce Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme dans le cadre d'une approche multi-stratégie visant à réaliser la performance absolue.

Politique d'investissement: La philosophie d'investissement est d'identifier, dans l'univers des sociétés principalement européennes, des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate, et d'anticiper un événement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes catégories d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la catégorie d'actifs les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'événement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a mis en oeuvre une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché, (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux événements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Le Compartiment est géré activement et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachats et liquidité: Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Politique de distribution: Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

Investisseurs visés :

Cette catégorie I convient aux investisseurs institutionnels exclusivement (hormis les «US Persons»). L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement.

L'investissement minimum est de EUR 250,000.

Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

Informations pratiques

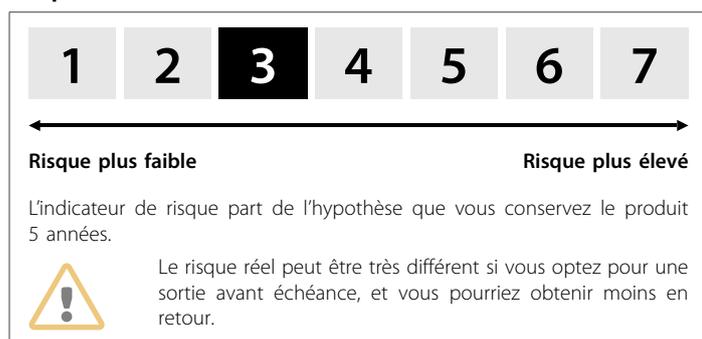
Dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Informations complémentaires: Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur www.boussard-gavaudan.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2021 et 30 novembre 2022.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28 février 2015 et 28 février 2020.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2013 et 31 janvier 2018.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 4.794 -52,1 %	€ 5.098 -12,6 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 9.157 -8,4 %	€ 9.315 -1,4 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 10.277 2,8 %	€ 10.965 1,9 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 11.524 15,2 %	€ 12.395 4,4 %

Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) € 10.000 est investi.

Exemple d'investissement € 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 247	€ 1.206
Incidence des coûts annuels*	2,5 %	2,1 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,0% avant déduction des coûts et de 1,9% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	jusqu'à € 0
Coûts de sortie	0,00 % , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à € 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,54 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	€ 154
Coûts de transaction	0,67 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	€ 67
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,26 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 10% de la surperformance du produit au-dessus du High Water mark («HWM»). Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	€ 26

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à info@bgam-fr.com. Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1537768738/en/KID/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 5 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1537768738/en/KID/>.

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe I GBP – LU1537768902

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 1^{er} janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en GBP. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement: L'objectif d'investissement de ce Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme dans le cadre d'une approche multi-stratégie visant à réaliser la performance absolue.

Politique d'investissement: La philosophie d'investissement est d'identifier, dans l'univers des sociétés principalement européennes, des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate, et d'anticiper un événement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes catégories d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la catégorie d'actifs les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'événement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a mis en oeuvre une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché, (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux événements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Le Compartiment est géré activement et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachats et liquidité: Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Politique de distribution: Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

Investisseurs visés :

Cette catégorie I convient aux investisseurs institutionnels exclusivement (hormis les «US Persons»). L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement.

L'investissement minimum est de GBP 250,000.

Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

Informations pratiques

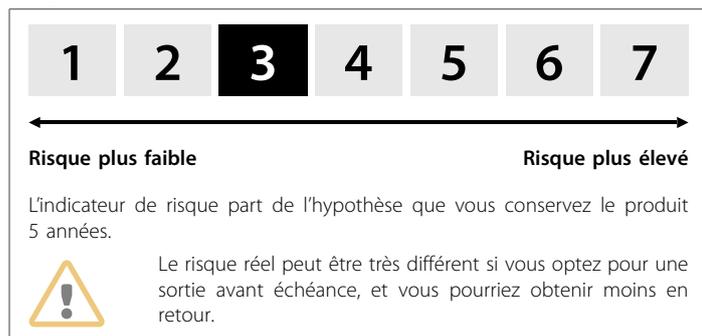
Dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Informations complémentaires: Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur www.boussard-gavaudan.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2021 et 30 novembre 2022.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 avril 2016 et 30 avril 2021.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2013 et 31 janvier 2018.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		£ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 4.817 -51,8 %	£ 5.086 -12,7 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 9.339 -6,6 %	£ 9.374 -1,3 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 10.402 4,0 %	£ 11.508 2,9 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 11.540 15,4 %	£ 12.804 5,1 %

Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) £ 10.000 est investi.

Exemple d'investissement £ 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	£ 219	£ 1.034
Incidence des coûts annuels*	2,2 %	1,8 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,6% avant déduction des coûts et de 2,9% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	jusqu'à £ 0
Coûts de sortie	0,00 % , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à £ 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,52 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	£ 152
Coûts de transaction	0,67 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	£ 67
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 10% de la surperformance du produit au-dessus du High Water mark (« HWM »). Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	£ 0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (« RHP »): 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à info@bgam-fr.com. Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1537768902/en/KID/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 1 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1537768902/en/KID/>.

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe I USD – LU1537768811

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 1^{er} janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en USD. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement: L'objectif d'investissement de ce Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme dans le cadre d'une approche multi-stratégie visant à réaliser la performance absolue.

Politique d'investissement: La philosophie d'investissement est d'identifier, dans l'univers des sociétés principalement européennes, des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate, et d'anticiper un événement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes catégories d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la catégorie d'actifs les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'événement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a mis en oeuvre une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché, (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux événements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Le Compartiment est géré activement et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachats et liquidité: Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Politique de distribution: Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

Investisseurs visés :

Cette catégorie I convient aux investisseurs institutionnels exclusivement (hormis les «US Persons»). L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement.

L'investissement minimum est de USD 250,000.

Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

Informations pratiques

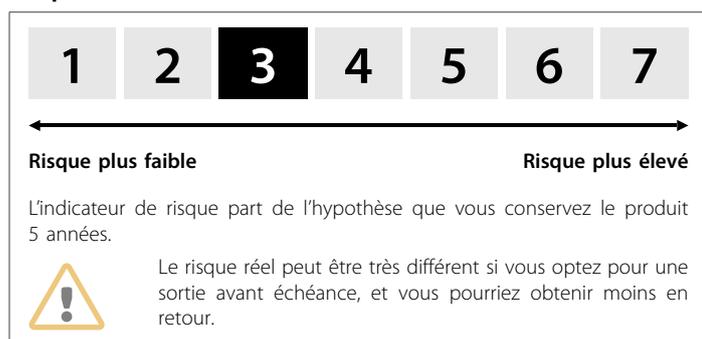
Dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Informations complémentaires: Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur www.boussard-gavaudan.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2021 et 30 novembre 2022.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2017 et 31 janvier 2022.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2013 et 31 janvier 2018.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		\$ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 4.773 -52,3 %	\$ 5.120 -12,5 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 9.423 -5,8 %	\$ 9.470 -1,1 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 10.427 4,3 %	\$ 11.858 3,5 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 11.538 15,4 %	\$ 12.719 4,9 %

Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) \$ 10.000 est investi.

Exemple d'investissement \$ 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	\$ 221	\$ 1.331
Incidence des coûts annuels*	2,2 %	2,2 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,7 % avant déduction des coûts et de 3,5 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	jusqu'à \$ 0
Coûts de sortie	0,00 % , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à \$ 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,52 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	\$ 152
Coûts de transaction	0,67 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	\$ 67
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 10 % de la surperformance du produit au-dessus du High Water mark («HWM»). Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	\$ 2

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à info@bgam-fr.com. Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1537768811/en/KID/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 5 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1537768811/en/KID/>.

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe P EUR – LU1755395578

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 1^{er} janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en EUR. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement: L'objectif d'investissement de ce Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme dans le cadre d'une approche multi-stratégie visant à réaliser la performance absolue.

Politique d'investissement: La philosophie d'investissement est d'identifier, dans l'univers des sociétés principalement européennes, des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate, et d'anticiper un événement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes catégories d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la catégorie d'actifs les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'événement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a mis en oeuvre une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché, (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux événements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Le Compartiment est géré activement et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachats et liquidité: Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Politique de distribution: Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

Investisseurs visés :

Cette catégorie P peut être souscrite (excepté par les «US Persons»), à la discrétion de la Société de gestion, par les investisseurs répondant aux critères d'éligibilité suivants: (a) les investisseurs particuliers investissant par l'intermédiaire d'un distributeur dès lors que ce distributeur: i. n'est pas autorisé en vertu des lois et réglementations locales à percevoir et/ou conserver des commissions ou tout autre avantage non monétaire; et/ou ii. fournit des services de gestion de portefeuille ou des conseils en investissement de façon indépendante (concernant les distributeurs intégrés dans l'Union européenne, ces services étant définis dans la directive MiFID II); et/ou iii. fournit des conseils non indépendants et a convenu avec l'investisseur de ne pas recevoir ou conserver des commissions; et (b) des investisseurs institutionnels. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement.

Il n'y a pas d'investissement minimum.

Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

Informations pratiques

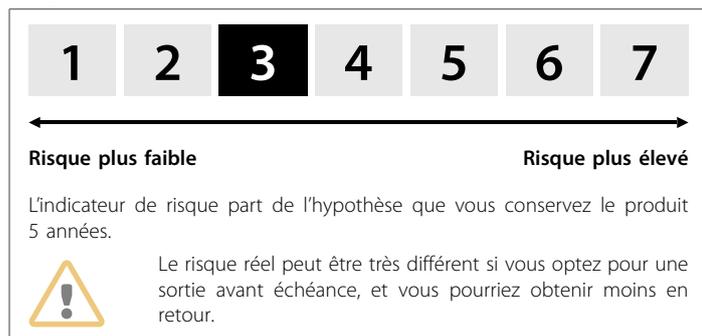
Dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Informations complémentaires: Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur www.boussard-gavaudan.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2021 et 30 novembre 2022.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28 février 2015 et 28 février 2020.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2013 et 31 janvier 2018.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 4.770 -52,3 %	€ 4.788 -13,7 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 9.161 -8,4 %	€ 9.324 -1,4 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 10.332 3,3 %	€ 11.134 2,2 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 11.532 15,3 %	€ 12.585 4,7 %

Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) € 10.000 est investi.

Exemple d'investissement € 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 232	€ 1.074
Incidence des coûts annuels*	2,3 %	1,9 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,1 % avant déduction des coûts et de 2,2 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	jusqu'à € 0
Coûts de sortie	0,00 % , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à € 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,41 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	€ 141
Coûts de transaction	0,67 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	€ 67
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,23 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 15 % de la surperformance du produit au-dessus du High Water mark («HWM»). Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	€ 23

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à info@bgam-fr.com. Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1755395578/en/KID/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 4 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1755395578/en/KID/>.

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe P GBP – LU1755395735

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN ABSOLUTE RETURN est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 1^{er} janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en GBP. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement: L'objectif d'investissement de ce Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme dans le cadre d'une approche multi-stratégie visant à réaliser la performance absolue.

Politique d'investissement: La philosophie d'investissement est d'identifier, dans l'univers des sociétés principalement européennes, des incohérences de valorisation à cause d'une structure de capital inadéquate, et d'anticiper un événement de bilan. Pour réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment combine des expositions longues et courtes sur les différentes catégories d'actifs (Action, Crédit et Volatilité) des marchés européens.

Son approche multi-stratégie lui permet d'investir sur l'instrument et la catégorie d'actifs les plus attractifs et de structurer chacune des idées avec le moins de directionnalité de marché possible. L'allocation de capital dépendra du degré de conviction sur la valorisation fondamentale de la société et sur la probabilité d'occurrence de l'événement dans un horizon de temps défini.

Pour remplir l'objectif de performance absolue, le Compartiment a mis en oeuvre une gestion du risque basée sur (1) la neutralité par rapport au marché, (2) la diversification du portefeuille et (3) un budget de protection pour maintenir le Fonds long volatilité et ainsi compenser les pertes relatives aux événements en cas de stress de marché. Ce budget de protection est dépensé au travers de stratégies d'arbitrage de volatilité ou via des stratégies quantitatives.

Le Compartiment est géré activement et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachats et liquidité: Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Politique de distribution: Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

Investisseurs visés :

Cette catégorie P peut être souscrite (excepté par les «US Persons»), à la discrétion de la Société de gestion, par les investisseurs répondant aux critères d'éligibilité suivants: (a) les investisseurs particuliers investissant par l'intermédiaire d'un distributeur dès lors que ce distributeur: i. n'est pas autorisé en vertu des lois et réglementations locales à percevoir et/ou conserver des commissions ou tout autre avantage non monétaire; et/ou ii. fournit des services de gestion de portefeuille ou des conseils en investissement de façon indépendante (concernant les distributeurs intégrés dans l'Union européenne, ces services étant définis dans la directive MiFID II); et/ou iii. fournit des conseils non indépendants et a convenu avec l'investisseur de ne pas recevoir ou conserver des commissions; et (b) des investisseurs institutionnels. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement.

Il n'y a pas d'investissement minimum.

Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

Informations pratiques

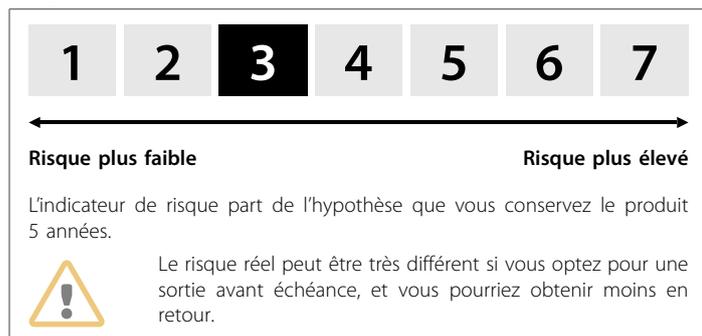
Dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Informations complémentaires: Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur www.boussard-gavaudan.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2021 et 30 novembre 2022.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 avril 2016 et 30 avril 2021.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janvier 2013 et 31 janvier 2018.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		£ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 8.213 -17,9%	£ 7.618 -5,3%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 9.200 -8,0%	£ 9.467 -1,1%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 10.377 3,8%	£ 11.285 2,5%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 11.546 15,5%	£ 12.640 4,8%

Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) £ 10.000 est investi.

Exemple d'investissement £ 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	£ 208	£ 915
Incidence des coûts annuels*	2,1 %	1,6 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,1 % avant déduction des coûts et de 2,5 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	jusqu'à £ 0
Coûts de sortie	0,00 % , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à £ 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,41 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	£ 141
Coûts de transaction	0,67 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	£ 67
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 15 % de la surperformance du produit au-dessus du High Water mark (« HWM »). Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	£ 0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (« RHP ») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à info@bgam-fr.com. Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1755395735/en/KID/>.

Performances passées : Il n'y a pas de données de performance suffisantes disponibles pour fournir un tableau des performances annuelles passées.